

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION
CC_2025_075**

L'an deux mille vingt cinq, le trente et un mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 25 mars 2025, conformément à la loi.

OBJET :**COMMISSION 2 -
DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE -
ALIMENTATION****AGRICULTURE**

*Signature d'une
convention de
partenariat avec
NOVAGRI et la Ville
d'ORCHIES pour
l'évènement FERME EN
VILLE les 16, 17 et 18
mai 2025*

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 42
Procurations : 7

Nombre de votants : 49**Présents :**

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Anne-Sabine PLAYS, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, José DUHAMEL, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Alain DUCHESNE, Alain BOS

Ont donné pouvoir :

Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Vinciane FABER, procuration à Olivier VERCRUYSSSE
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Christian DEVAUX, procuration à Patrick LEMAIRE
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Guillaume FLUET, procuration à Nadège BOURGHELLE-KOS
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Anne WAUQUIER

Absents excusés :

Isabelle LEMOINE, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 31 mars 2025

Délibération CC_2025_075

COMMISSION 2 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ALIMENTATION

AGRICULTURE

***Signature d'une convention de partenariat avec NOVAGRI et la Ville d'ORCHIES
pour l'évènement FERME EN VILLE les 16, 17 et 18 mai 2025***

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de convention avec NOVAGRI et la ville d'ORCHIES pour l'organisation de l'évènement FERME EN VILLE.

Transmis pour information à la Commission 6 - Culture, tourisme et sport lors de sa séance du 25 mars 2025.

La manifestation rurale d'importance « Ferme en Ville » aura lieu à Orchies les 16, 17 et 18 mai prochain. Elle est organisée par NOVAGRI.

La Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT souhaite participer à l'organisation de cet évènement par l'octroi d'une subvention de 30 000€, et en prenant en charge les frais liés à la gestion des déchets, ainsi que la communication et l'inauguration de l'évènement.

Le projet de convention entre NOVAGRI, la Ville d'ORCHIES et la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT est annexée à la présente délibération.

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 49 VOTANTS) :

- ***D'autoriser son Président ou son représentant à signer la convention avec NOVAGRI et la Ville d'ORCHIES afin de contribuer à l'organisation de l'évènement FERME EN VILLE.***
- ***De verser une subvention de 30 000 € à NOVAGRI dans les conditions définies dans la convention.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Valérie NEUBYNCK

Signé électroniquement par : Valérie NEUBYNCK
Date de signature : 01/04/2025
Qualité : SECRETAIRE DE SEANCE

Pour extrait conforme,

Le Président,

Luc FOUQUET

Signé électroniquement par : Luc FOUQUET
Date de signature : 02/04/2025
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2025_075
Objet :	Signature d'une convention de partenariat avec NOVAGRI et la Ville d'ORCHIES pour l'évènement FERME EN VILLE les 16, 17 et 18 mai 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20250404-CC_2025_075-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250404-CC_2025_075-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2025_075.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250404-CC_2025_075-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	179.3 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Convention Ferme en ville.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250404-CC_2025_075-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	253.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	4 avril 2025 à 10h58min52s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	4 avril 2025 à 11h10min10s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Fany DUQUENNE

En attente de transmission	4 avril 2025 à 11h11min10s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2025 à 11h11min19s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2025 à 11h11min30s	Reçu par le MI le 2025-04-04

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 059-200041960-20250404-CC_2025_075-DE



Ferme en ville

Convention de partenariat entre NOVAGRI, la Ville d'Orchies et la CC Pévèle Carembault

16, 17 et 18 mai 2025
Place du Général de Gaulle

Convention de partenariat Ferme en Ville Orchies 2025



Prise en charge financière :

La Ville d'Orchies et la CC Pévèle Carembault s'engagent à financer l'opération à hauteur de 60 000 euros selon la répartition suivante :

- Ville d'Orchies 30 000 euros,
- CC Pévèle Carembault 30 000 euros

Le partenariat se fera par le biais d'un versement d'une subvention de 60 000€ (30 000€ Ville – 30 000€ CC) à l'Association Novagri qui réglera ensuite les différentes factures. Un bilan financier du projet sera présenté pour justifier l'utilisation de cette somme.

Engagement :

La ville d'Orchies et la CC Pévèle Carembault s'engagent à :

1. Date et espace :

- Accueillir l'événement Ferme en Ville à Orchies du 16 au 18 mai 2025. Prêter gracieusement l'espace public pour implanter l'opération (comprenant une place de 5000m² environ, les rues autour et les espaces verts), la place du Général de Gaulle.
- Réaliser un arrêté pour l'espace du lundi matin précédent l'opération au mardi soir après l'opération.
- Mettre à disposition quelques places de parking pour les camions frigos et pour les véhicules de nos bénévoles (via un arrêté pour une rue ou un parking adjacent, par exemple).

2. Eau (Mairie) et Electricité (Mairie) :

- Prise en charge l'ensemble de l'installation électrique par la mairie :
 - o Demande d'ouverture du compteur,
 - o Consommation pendant les 3 jours,
 - o Mise en place d'un compteur forain
 - o Donner le contact d'une entreprise pour les boîtiers électriques ainsi que pour les passages de câbles
- Prendre aussi en charge le montage et la consommation de points d'eau pendant les 3 jours de la manifestation (pour les animaux, le marché et certaines filières nationales avec parfois des branchements spécifiques (Ex : évier).

3. Petits matériels (la mairie) :

- Entre 60 et 80 stands sont présents sur l'opération. Installation des tonnelles de la ville par vos soins (le montage démarre à partir du lundi précédant l'opération et doit être finalisé pour le jeudi matin. Le démontage pourra être réalisé à partir du dimanche soir).
- Mise à disposition de matériel de type tables, chaises, grilles caddy, barrières de sécurité « Vauban ». 100 à 150 tables, 150 à 200 chaises, 20 grilles d'exposition, 300 barrières de sécurité...

4. Déchets et nettoyage :

- La CC Pévèle Carembault met à disposition des containers et des bennes, la ville d'Orchies met à disposition des poubelles de ville.
- La CC Pévèle Carembault prend en charge la gestion de la partie traitement des déchets.
- La ville d'Orchies s'engage à nettoyer la place à la fin de l'événement.

Convention de partenariat Ferme en Ville Orchies 2025



5. Sécurité :

- La Mairie réalise les démarches qui découlent du dossier de sécurité pour la mise en place d'une commission de sécurité et la demande d'un passage sur l'opération.

6. Décoration :

- La Mairie aide Novagri sur l'aspect décoration de l'opération via :
 - o la mise en place d'une mare sur l'opération,
 - o la réalisation de parterres en lien avec le thème agricole.

7. Communication : la mairie et la CC Pévèle Carembault participent à :

- la communication sur l'événement via :
 - o la diffusion d'affiches et de flyers dans les lieux publics, les commerces, les écoles... (la création et l'impression sont réalisées par Novagri).
 - o l'affichage en ville sur les panneaux « sucette » Decaux, les panneaux d'affiches..., (la création est réalisée par Novagri),
 - o la diffusion de l'événement dans les différents journaux municipaux et intercommunaux,
 - o la diffusion de l'événement sur les sites internet et sur les réseaux sociaux,
 - o l'apposition de banderoles 1mx5m de l'événement sur les ronds-points de la ville,
 - o autres (ex : aide à la diffusion dans la presse, mise en place d'un support sur la Mairie...)
 - o Fournir des banderoles et flammes à disposer sur l'opération
 - o Tenir un stand pendant les 3 jours de Ferme en ville (ex : office de tourisme)
 - o L'organisation d'une conférence de presse

8. Inauguration :

- La mairie et la CC Pévèle Carembault envoient les invitations, (environ 500 - 600 exemplaires à redéfinir ensemble). Le graphisme et l'invitation sont réalisés conjointement par Novagri. (Validation des services communications).
- La mairie met à disposition une salle avec sonorisation si le temps n'est pas favorable pour réaliser l'inauguration en extérieur.
- La Mairie prévoit le matériel comme les verres (jus et verre à pied) pour le cocktail inaugural, le plateau, les ciseaux ainsi que le ruban.

9. Salle pour le vendredi ou le samedi soir :

- La mairie met à disposition une salle pour réaliser le repas des bénévoles, le vendredi ou le samedi si le temps ne convient pas pour être à l'extérieur.

Convention de partenariat Ferme en Ville Orchies 2025

Pour sa part l'Association Novagri s'engage à :

- 1. Présenter la Ville d'Orchies et la CC Pévèle Carembault comme les partenaires officiels et privilégiés de l'opération.**
- 2. Date et espace :**
 - Travailler l'implantation des structures (chapiteaux, tonnelles...) avec les services de la Ville d'Orchies,
 - Libérer au maximum la place le mardi soir suivant l'événement.
- 3. Tonnelles et chapiteaux :**
 - Trouver un fournisseur de chapiteaux (besoins de 800 à 1 000 m2 de chapiteaux et tonnelles).
 - Réaliser une implantation précise de l'opération,
 - Utiliser au maximum le matériel appartenant à la Ville d'Orchies et la CC Pévèle Carembault dans la mesure où il correspond à nos besoins et ainsi diminuer les coûts de location,
- 4. Eau et Electricité :**
 - Contacter une société (contact donné par la mairie) pour la mise en place des boîtiers électriques par stand, des câbles, et du passage de câbles
 - Fournir un plan détaillé comprenant les besoins en KW pour chaque stand.
 - Fournir un plan des besoins en points d'eau.
- 5. Petits matériels :**
 - Dispatcher les éléments par stand,
 - Assurer ces derniers (nous réaliserons une convention avec le nombre et la valeur des éléments).
- 6. Déchets et nettoyage :**
 - Ramasser régulièrement les déchets.
 - Mettre les poubelles dans les containers pour faciliter le ramassage quotidien.
 - Enlever le fumier à la fin de l'opération.
- 7. Gardiennage :**
 - Prendre en charge le coût du gardiennage.
 - Le gardiennage démarre du lundi précédent l'opération, en fin de journée, jusqu'au lundi midi après l'événement inclus.
 - La présence du gardiennage est réalisée jour et nuit. Il sera composé de 4 à 5 gardiens la journée et d'un maître-chiens la nuit à partir du lundi précédent l'opération et jusqu'au dimanche soir après l'opération.
 - Prendre en charge le coût d'un éventuel dispositif supplémentaire dans le cadre de l'état d'urgence (afin de réaliser la vérification des sacs des visiteurs aux entrées de l'opération).
- 8. WC :**
 - Mettre à disposition des WC
- 9. Sécurité :**
 - Réaliser le dossier complet pour la Commission de Sécurité.
 - Avoir un chargé de sécurité présent sur l'opération du jeudi au dimanche soir.
 - Dispatcher les extincteurs sur l'opération
 - Etre présent lors de la Commission de Sécurité.
 - Fermer l'opération tous les soirs (via des barrières de sécurité).
 - Fermer les chapiteaux.

Convention de partenariat Ferme en Ville Orchies

10. Décoration :

- Mettre en place les bâches de décor sur les chapiteaux et les arches d'entrée de l'opération.

11. Communication :

- Réaliser l'affiche et le flyer de l'opération.
- Faire valider le visuel par la Ville d'Orchies et la CC Pévèle Carembault,
- Fournir les affiches et flyers à distribuer,
- Réaliser le graphisme des affiches Decaux,
- Mettre en avant l'événement sur le site internet, les réseaux sociaux, les sites des partenaires et dans la presse via l'envoi de communiqués et dossiers de presse,
- Apposer des banderoles dans les champs pour annoncer l'événement,
- Apposer les logos de la Ville d'Orchies et la CC Pévèle Carembault sur les supports de l'opération (affiches, flyers, parcours pour les enfants, bâches de décor, bache des partenaires à l'entrée, les arches d'entrée, les remerciements, le site internet ...),
- Permettre l'apposition de vos banderoles et vos flammes sur l'opération (plan de ces supports réalisés conjointement avec la Ville d'Orchies),
- Mettre à disposition un espace sur l'évènement (si souhaité par la Ville et la CC Pévèle Carembault)

12. Inauguration :

- Donner la liste des personnes à inviter.
- Réaliser le graphisme de l'invitation.
- Faire valider l'invitation par les services communication de la Ville d'Orchies et la CC Pévèle Carembault.
- Diffuser cette dernière aux agriculteurs locaux et aux acteurs du monde agricole.
- Mettre en place l'inauguration avec le service protocole de la Mairie et de la CC Pévèle Carembault
- Proposer une prise de parole.
- Mettre en place un cocktail de produits du terroir.

13. Accueil des scolaires

- Organisation de l'accueil des scolaires le vendredi, en partenariat avec l'association du Savoir Vert.

Fait à,

Le

En triple exemplaires.

Pour NOVAGRI

Denis BOLLENGIER, Président

Pour la Mairie d'Orchies

Ludovic ROHART, Maire

Pour la CC Pévèle Carembault

Luc FOUTRY, Président